



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

ARTICLE 1^{er} :

Le jury de l'examen du **Baccalauréat Général** de la session de juin 2020, qui se déroulera le **mardi 30 juin au Lycée français de Mexico pour les établissements AEFÉ de la zone AMLANORD** :

République Dominicaine
El Salvador
Guatemala
Haïti
Colombie
Nicaragua
Panama
Honduras

est composé de :

Président :

Monsieur Jean-Marc BUIGUES, Professeur des universités - Bordeaux Montaigne

Vice-Président : M. Gilles Hobeika – Mexico, lycée franco-mexicain

Membres du Jury :

Mme Annie Esclassan - Guadalajara, lycée français de Guadalajara
Mme Odile Kétir - Quito, lycée français La Condamine
Mme Susanne Strangel - Guadalajara, lycée français de Guadalajara
M. Julien Chergui - Caracas, lycée français de Caracas
M. Lautaro Manuel Torres - Caracas, lycée français de Caracas
M. Louis Saby - Mexico, lycée franco-mexicain
Mme Marie Rozier - Quito, lycée français La Condamine
M. Frédéric Théry - Guadalajara, lycée français de Guadalajara

Mme Sophie Hostein - Mexico, lycée franco-mexicain
M. Arnaud Alarcon - Quito, lycée français La Condamine

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

Pour la Reptrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury de l'examen du **Baccalauréat Général** de la session de juin 2020, **qui se déroulera le mardi 30 juin au Lycée Louis Pasteur de Bogota pour les établissements AEFÉ de la zone AMLANORD** :

Brésil
Mexique
Equateur
Paraguay
Venezuela
Cuba

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

est composé de:

Président :

M. Christophe CHAMBOST, Maître de conférences - Bordeaux Montaigne

Vice-Président : M. Benoit Ray Bogota, Lycée français Louis Pasteur

Membres du jury :

M. Olivier Cousinié - Bogota, lycée français Louis Pasteur
M. Emmanuel Gely - Guatemala, lycée français Jules Verne
Mme. Davina Mulhe - Bogota, lycée français Louis Pasteur
M. Alexandre Peccatte - Salvador, lycée français Antoine et Consuelo de St. Exupéry
M. Alexandre Duchesne - Bogota, lycée français Louis Pasteur
M. Cédric Bayabo - Pereira, lycée français de Pereira
M. François Larue - Bogota, lycée français Louis Pasteur
M. Xavier Vilport - Cali, Lycée français Paul Valéry
Mme Anne Porterets - Nicaragua, lycée français Victor Hugo
M. Marc Garvi - Salvador, lycée français Antoine et Consuelo de Saint Exupéry

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 001 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Economique et Sociale, de la session de juin 2020, qui se déroulera le vendredi 3 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Youenn COCHENEC, Lycée Descartes – Rabat

Membres du Jury :

Mme Florence GALLECIER, Lycée Descartes – Rabat
M. Abdelaziz BOUKHIZOU, Centre d'Etudes Arabes – Rabat
M. Benoît GUY, Lycée Lyautey – Casablanca
Mme Leila BENZAOUZ, Lycée Lyautey – Casablanca
Mme Laurence BONNETERRE, Lycée Lyautey - Casablanca

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le _____
Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 002 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Economique et Sociale, de la session de juin 2020, qui se déroulera le vendredi 3 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Thierry LARRIBE, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Kenza BELHAJ SOULLAMI, Lycée Descartes – Rabat
Mme Gaëlle LORRAIN, Lycée Descartes – Rabat
M. Chakir AKKI, Centre d'Etudes Arabes – Rabat
M. Julien FROMAGE, Lycée Descartes – Rabat
Mme Anne ROUSSET ROUVIERE, Lycée Malraux – Rabat
M. El Mahjoub CHAOUNI, Lycée Malraux - Rabat
M. Laurent PRALY, Lycée Descartes – Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délé
Le Secrétaire Général
de l'Académie
Fait à Bordeaux, le

Xavier I F GAI I



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 004 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Littéraire, de la session de juin 2020, qui se déroulera le vendredi 3 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFE de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

Mme Claudia LEBOVIC, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Delphine HELLER, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Mohamed CHBIR, Lycée Descartes – Rabat

M. François LERMIGEAUX, Lycée Descartes – Rabat

Mme Judith DESSOLLE, Lycée Lyautey – Casablanca

Mme Anne-Claire SOUALI, Lycée Descartes – Rabat

Mme Sandy CANON, Lycée Descartes – Rabat

Mme Catherine MOUTON, Lycée Malraux - Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2020, le 2020
Le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 005 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Scientifique, de la session de juin 2020, qui se déroulera le samedi 4 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Benoît GUY, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Sheherazade BOUDJABI-BENYOUNES, Lycée Lyautey – Casablanca

Mme Claudia LEBOVIC, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Chakir AKKI, Centre d'Etudes Arabes - Rabat

M. Vincent ALLATRE, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Abderrahman ER-RHAIMINI, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Abdellilah SALIM, Lycée Lyautey – Casablanca

Mme Bernadette MAUDUIT-BOUTADARHARAT, Lycée Lyautey – Casablanca

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Fait à Bordeaux, le Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 006 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Scientifique, de la session de juin 2020, qui se déroulera le samedi 4 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Sébastien STEINER, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Florence GALLECIER, Lycée Descartes - Rabat

M. Félix TOURMENTE, Lycée Descartes - Rabat

M. Khalid DAIKRI, Lycée Descartes - Rabat

M. Karim BELBACHIR, Lycée Descartes - Rabat

M. Hugues FREY, Lycée Malraux - Rabat

M. Abderrahim BERRADA, Lycée Descartes - Rabat

M. Charki AMARA, Lycée Descartes – Rabat

M. Pierre-Yves BARAILLER, Lycée Malraux - Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Fait à Bordeaux, le 18 mai 2020
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 007 de l'examen du **Baccalauréat Général, série Scientifique, de la session de juin 2020, qui se déroulera le samedi 4 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

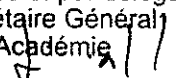
M. Laurent MICOUD, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Delphine HELLER, Lycée Lyautey – Casablanca
M. Guillaume BADOUAL, Lycée Descartes - Rabat
M. Damien CHAMOULEAU, Lycée Malraux - Rabat
M. Abdelali ER RACHDI, Lycée Descartes - Rabat
M. Abdelaziz BOUKHIZOU, Centre d'Etudes Arabes - Rabat
M. Lionel JUNGES, Lycée Descartes - Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Fait à Bordeaux, le Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 001 de l'examen du **Baccalauréat Technologique, série STMG, de la session de juin 2020, qui se déroulera le vendredi 03 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFE de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Stéphane EBERT, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Sheherazade BOUDJABI-BENYOUNES, Lycée Lyautey – Casablanca
M. Jean ZAGANIARIS, Lycée Descartes - Rabat
M. Moustapha GHARBI, Lycée Lyautey – Casablanca
M. Abdellatif ZOUHAIR, Lycée Descartes - Rabat
M. Karim BILALI, Lycée Descartes - Rabat
M. Mohamed OULD TALEB, Lycée Lyautey – Casablanca
M. Thierry ALBIN, Lycée Massignon – Bouskoura
Mme Isabelle LAHLOU, Lycée Lyautey – Casablanca
M. Pierre-Yves BARAILLER, Lycée Malraux - Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Yves L. G. M.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D334-20, D334-21 et D334-22,
portant règlement général du Baccalauréat

Vu le décret 2020-641 du 27 mai 2020

Vu l'arrêté MENE2012266A du 27 mai 2020

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury 002 de l'examen du **Baccalauréat Technologique, série STMG, de la session de juin 2020, qui se déroulera le vendredi 03 juillet 2020 au Lycée Descartes de Rabat pour les établissements AEFÉ de la zone Maroc**, est constitué comme suit :

Direction des Examens
et Concours

DEC 6

Centres Etrangers

Président :

M. Alexandre PERAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Vice-Président :

M. Stéphane EBERT, Lycée Lyautey – Casablanca

Membres du Jury :

Mme Sheherazade BOUDJABI-BENYOUNES, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Jean ZAGANIARIS, Lycée Descartes - Rabat

M. Moustapha GHARBI, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Abdellatif ZOUHAIR, Lycée Descartes - Rabat

M. Karim BILALI, Lycée Descartes - Rabat

M. Mohamed OULD TALEB, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Thierry ALBIN, Lycée Massignon – Bouskoura

Mme Isabelle LAHLOU, Lycée Lyautey – Casablanca

M. Pierre-Yves BARAILLER, Lycée Malraux - Rabat

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Fait à Bordeaux, le de l'Académie
Xavier LE GAI I